

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1238

Artikel: Concilier le GATT et Rio
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concilier le GATT et Rio

Depuis le triple refus opposé par le peuple lors de la votation agricole du 12 mars dernier, les événements n'ont pas manqué: doublement de la retenue sur le lait, message concernant «le paquet agricole 95», entrée en vigueur de l'Accord sur le GATT, actions de protestation contre la dégradation du marché du porc, augmentation du prix d'achat de ce bétail par les grands distributeurs, publication de «Politique agricole 2002».

RÉFÉRENCES

Message du 27 juin 1995 concernant le paquet agricole 1995, *Feuille fédérale* 1995, vol. IV, pp. 621-734 (n° 42/24.10.95).

Politique agricole 2002 – Proposition d'une nouvelle loi sur l'agriculture, Berne, Département fédéral de l'économie publique, oct. 1995, 295 p. + 115 p. (annexes).

(yj) A peine arrivés sous la coupole fédérale, les conseillers nationaux Marcel Sandoz (PRD/VD) et Melchior Ehrler (PDC/AG), respectivement président et directeur de l'Union suisse des paysans (USP), s'empressent de voter le contre-projet que les Chambres vont opposer à l'initiative populaire dite «paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature». Les stratèges de l'USP font d'une pierre deux coups; ils donnent une base constitutionnelle aux paiements directs, désormais officiellement bienvenus même à Brugg, et ils facilitent aux initiants, socialistes en tête, le retrait d'une initiative manifestement dépassée.

Pax agricola

Ainsi, les Chambres fédérales nouvellement élues, où les paysans demeurent surreprésentés comme dans les parlements cantonaux, concluent de fait une sorte de *pax agricola* sous la pression de l'urgence autant que de la raison. Dans le même temps, Fernand Cuche et les militants de l'Union des producteurs suisses (UPS) remportent une belle victoire sur le terrain – en l'occurrence dans les cours des abattoirs et sur les parkings des centres commerciaux. De mémoire d'engraisateurs, on n'avait jamais vu les acheteurs de Coop/Bell et de Migros payer le porc plus cher que l'exigent les tabelles de la CBV ou les lois du marché.

Dans les chaumières rurales, on s'interroge: à quoi bon ces manœuvres parlementaires et actions matinales? La population paysanne, que la Constitution fédérale veut conserver forte, ne cesse de diminuer et représente désormais moins de 4% de la population. Chaque jour, 2 à 3 domaines disparaissent. Depuis 1988/89, années records, les revenus paysans n'ont cessé de chuter, diminuant de près de 30% en quatre ans.

A la campagne, on sait pourtant les impératifs qui conditionnent l'avenir des exploitations agricoles: virer à l'écologie, passer à la production intégrée, accepter ces paiements directs honnis il y a peu d'années encore, parce qu'ils transformaient les paysans en fonctionnaires, les exploitants en salariés de l'Etat, les producteurs en simples fournisseurs contractuels.

Ces dures vérités, renforcées par le grand vent de la concurrence internationale – GATT oblige – fondent le dernier pavé produit par le fertile Office fédéral de l'agriculture. Deux

jours après les élections nationales en effet, le Département Delamuraz a mis en consultation sa proposition d'une nouvelle loi sur l'agriculture en 177 articles; cette deuxième étape de la réforme agricole, vendue sous le nom de «politique agricole 2002», devrait prendre dès que possible le relais des mesures transitoires et urgentes mises en œuvre ces derniers temps dans les différents secteurs de la production agricole: lait, fromage, céréales, vins, etc.

Les mots-clés de la réforme s'appellent compétitivité et durabilité. Le Conseil fédéral assure que les deux termes, empruntés au vocabulaire du management industriel, ne sont pas contradictoires, mais correspondent à deux objectifs également nécessaires et parfaitement complémentaires. Pour les atteindre, pour concilier en somme le GATT et Rio, la stratégie «consiste à compenser directement les frais supplémentaires occasionnés par les modes d'exploitation écologiques».

Dissocier prix et revenus

En clair, la Berne fédérale, grande capitale agricole du pays, admet enfin de dissocier la politique des prix de celle des revenus, comme l'annonçait timidement le Septième Rapport sur l'agriculture, publié en 1992. Le marché détermine les premiers, tandis que les paiements directs assurent les seconds, dans la mesure notamment où les exigences écologiques viennent renchérir les coûts de production.

Le sens et le langage de la Politique agricole 2002 ont quelque chose d'inéluctable, dans la mesure où elle constitue la seule réponse possible à la mondialisation de l'économie, y compris du secteur primaire; la réforme proposée satisfait aussi à l'exigence d'une réappropriation de l'agriculture par le marché et ses lois, auxquelles elle avait fini par totalement échapper dans la pratique – sinon dans le discours, tout empreint d'initiative privée et de liberté de l'exploitant.

L'accueil réservé à la réforme pour 2002 va de la résignation nostalgique à la volonté de saisir une chance unique de survie. Question de génération le plus souvent, de formation aussi. Mais il flotte, dans beaucoup d'arrière-têtes, un doute persistant: les paysans, qui suivent un instinct par ailleurs sûr au plan professionnel, se trompent souvent d'amis politiques: ils sont de tout cœur avec Cu-
●●●

Un échange inégal

REPÈRES

Aux dernières élections fédérales, le total des suffrages des élus PdT et Alliance de gauche au Conseil national atteint 1,2% des voix.

Les votes socialistes atteignent 21,8% des voix.

(jd) En décidant d'accueillir en son sein les trois conseillers nationaux de l'extrême-gauche, le groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée fédérale a-t-il fait un bon choix?

Au plan fédéral, l'extrême-gauche reste un poids plume électoral. Ses trois députés au Conseil national ne peuvent former un groupe. Ils sont donc exclus du travail en commission. Leur reste donc la tribune du parlement pour exprimer leurs revendications et affirmer leur opposition. Leur entrée dans le groupe parlementaire socialiste les tire de cet isolement.

Le groupe socialiste, grâce à cet apport, devient le plus important du parlement. Il y gagne quelques sièges supplémentaires dans les grandes commissions. Le gain est maigre, symbolique.

Au-delà du simple avantage arithmétique, Peter Bodenmann, président du PSS, vise probablement un objectif plus large, celui de regrouper toute la gauche sous une seule bannière. Déjà il avait encouragé les socialistes genevois à une démarche unitaire.

Pourtant ce désir de rassemblement n'a de sens politique qu'au niveau cantonal, au plus à Genève et dans le pays de Vaud. Or qu'observe-t-on sur les rives du Léman? L'extrême-gauche, qui y montre quelque vigueur, dénonce sans complaisance ce qu'elle appelle la mollesse et les compromissions socialistes. Dans sa politique du tout ou rien, elle n'hésite pas à utiliser le registre du populisme, à camper sur les situations acquises sans aucune perspective de réformes, ou alors à jouer la surenchère jusqu'à l'irréalisme.

L'extrême-gauche, conviée à la table d'un grand, va-t-elle modifier son attitude à l'égard des socialistes? Nous ne le pensons pas; elle n'y aurait d'ailleurs pas intérêt puisqu'elle survit de sa différence. Mais ce double jeu ne serait pas tolérable. L'échange se révélera très inégal. Face à l'extrême-gauche, il y a deux comportements possibles. Accepter l'existence séparée d'une marge malcommode, d'un aiguillon inconfortable qui oblige à l'auto-critique. Ou tenter de phagocytter cette marge dans une grande formation de la gauche. Nous restons persuadés qu'aujourd'hui le premier comportement s'impose, car au plan fédéral toute majorité de progrès se construit avec le centre. ■

ÉLECTION DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le microcosme bernois

(ag) Donc quand paraîtront ces lignes, le Conseil fédéral aura été réélu. Les commentateurs auront glosé sur les scores de cet événement nul. Il pourrait, certes, être intéressant que l'Assemblée fédérale décerne objectivement des marques d'estime ou de réserve. Mais sa pratique ne s'élève pas au-dessus de celle d'un Conseil communal qui élit ses vice-présidents ou son bureau en fonction des voix reçues ou refusées au président; il y a pour chaque voix apportée ou égarée des prêtés-rendus en cascade, remerciements ou vengeances.

Maintenant, ce jeu électoral est précédé de l'intervention de certains médias s'appuyant

sur des sondages sommaires. Les lecteurs aiment les papiers personnalisés. C'est plus piquant que la vulgarisation d'un dossier complexe. Passe encore ce divertissement! Mais, en fait, il n'est pas innocent. Il y a un enjeu sous ce jeu, un enjeu de pouvoir. Faire ou défaire une réputation est une manifestation, forte, de puissance. Et les conseillers fédéraux, à des degrés divers, se laissent prendre par la revue de presse. Qui n'a pas ses communicateurs, ses conseillers en image? Qui n'est pas distrait par ces reflets déformants?

Finalement, toute la classe politique y perd. L'Assemblée fédérale serait sage, puisque cette élection n'est qu'un cérémonial, de tenir les paparazzi de la politique hors-jeu et de refouler son propre goût pour l'intox. ■

•••

mais ils ne l'élisent pas. Ils se méfient des ingénieurs agronomes et des intellectuels de la centrale de Brugg, mais ils suivent leurs consignes avec fidélité. Ils avaient en Otto Piller un infatigable défenseur de la cause paysanne mais ils ont laissé tomber «leur» candidat au Conseil fédéral parce le porte-parole des petits exploitants avait fait trop de compliments au socialiste fribourgeois.

Pourtant, la cohérence s'impose plus que jamais: la Politique agricole 2002 forme un tout, indissociable. La procédure de consultation doit aboutir à son acceptation d'ensemble ou à un rejet également global. Dans le premier cas, la compétitivité et la durabilité tenteront la grande coexistence. Dans le second, c'est sûr, le GATT fera oublier Rio. ■

MÉDIAS

L'hebdomadaire *Schweizer Illustrierte* a publié, après les élections nationales, une édition dont la page de couverture présentait Peter Bodenmann. Dans une note, le rédacteur en chef signale que ce numéro s'est moins vendu que celui qui présentait le portrait de Moritz Leuenberger: 45 000 au lieu de 60 000 exemplaires.

Emission sur Vevey au magazine vespéral «10 vor 10» de la télévision alémanique. Les deux parlementaires fédéraux Yves Christen et Pierre Chiffelle ainsi que le secrétaire municipal Pierre-André Perrenoud parlent couramment allemand.